

PRÉFET DE LA DRÔME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installation classée pour la protection de l'environnement :

Autorisation Environnementale Unique

en vue de construire et d'exploiter une plateforme logistique

sur la commune d'ALBON 26140 au lieu-dit « Les Picardes » - ZAC AXE 7- Ouest

par la Société ARGAN S.A. – Siège social : 21, rue Beffroy 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Par arrêté n°2018303-0001 du 30 octobre 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 34 jours, est prescrite du **vendredi 23 novembre 2018 au mercredi 26 décembre 2018 inclus**.

Ce projet, relevant de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, **rubriques 1510.1** stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts – **1530.1** dépôt de papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues – **1532.1** stockage de bois ou de matériaux combustibles analogues – **2662.1** stockage de polymères – **2663.1.a)** et **2663.2.a)** stockage de pneumatiques et produits composés d'au moins 50 % de polymères : vol. maxi stocké égal à 125.000 m³, est soumis à autorisation et doit faire l'objet des formalités d'enquête publique.

Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Jean BIZET, responsable industriel, retraité.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers et leurs résumés non techniques, et l'avis de l'autorité environnementale et la réponse à cet avis, est disponible en mairie d'ALBON, où le public pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public, sur support papier et sur un poste informatique en version numérique, et consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

L'entier dossier est consultable pendant l'enquête sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.drome.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquête Publique. Un formulaire en ligne est disponible pour recueillir les observations et propositions du public, qui seront ensuite communiquées au commissaire enquêteur et insérées, dans les meilleurs délais, dans le registre ouvert au public en mairie de ALBON. Ce site internet ne permettant pas l'ajout de pièces jointes aux observations, celles-ci devront être, le cas échéant, adressées par courrier au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie siège de l'enquête.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- **par voie postale** en mairie siège de l'enquête : Mairie d'ALBON - 6, place Saint-Romain 26140 ALBON , à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête, **ou**

- **par courriel** : pref-consultation-enquete-publique5@drome.gouv.fr , avec mention en objet du titre de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, toute personne peut obtenir communication du dossier d'enquête publique, sur sa demande et à ses frais, en préfecture de la Drôme au Bureau des enquêtes publiques. En outre, les observations du public sont communicables selon les mêmes modalités.

L'avis d'enquête, la décision de l'autorité environnementale, puis le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, puis la décision, seront tenus à la disposition du public sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.drome.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquête Publique, pendant un an.

Les communes concernées par le rayon d'affichage de 2 km sont : ALBON, ANDANCETTE, SAINT-RAMBERT-D'ALBON et ANNEYRON en Drôme, ANDANCE, CHAMPAGNE et SAINT-DESIRAT en Ardèche.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie d'ALBON :

- le **vendredi 23 novembre 2018 de 9h00 à 12h00**

- le **jeudi 29 novembre 2018 de 9h00 à 12h00**

- le **mercredi 5 décembre 2018 de 9h00 à 12h00**

- le **mardi 11 décembre 2018 de 9h00 à 12h00**

- le **mardi 18 décembre 2018 de 9h00 à 12h00**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie d'ALBON, ainsi qu'en préfecture de la Drôme (Bureau des enquêtes publiques) et sur le site internet des services de l'État en Drôme, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

M. N'Dogbia YOMBO Directeur des Programmes – Sté ARGAN – 21, rue Beffroy 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
– Tel : 06-88-70-47-65 – Courriel : ndogbia.yombo@argan.fr